LA DÉMOCRATIE

ENTRE DEUX VOTES

On pourrait faire quelque chose!





Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec 1600 De Lorimier #396, Montréal (QC) H2K 3W5

Téléphone: 514-843-3236 | Télécopieur: 514-843-6512

info@mepacq.qc.ca | www.mepacq.qc.ca



QUI SOMMES-NOUS?

Fondé en 1981, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l'éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

La lutte au néolibéralisme est l'élément central de toutes les actions et les réalisations du MÉPACQ. Nous intervenons sur les questions liées au désengagement de l'État, particulièrement en matière de programmes sociaux et de tarification et privatisation des services publics.

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.

Photo de la page couverture : Manifestation contre l'austrérité du 3 avril 2014. Crédit photo : Michèle Delsemme du Conseil central du Montréal métropolitain - CSN

ISBN: 978-2-9810727-5-7

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Avril 2014.



QU'EST-CE QUE LA DÉMOCRATIE?

La démocratie, c'est un régime politique qui permet la participation du peuple aux décisions prises par le gouvernement. Au Canada et au Québec, ce pouvoir s'exerce par l'intermédiaire d'assemblées de représentant-e-s choisi-e-s par le peuple. Lorsqu'il y a des élections, nous votons pour élire des représentant-e-s qui auront le rôle et la responsabilité de prendre les décisions à notre place. C'est ce qu'on appelle la démocratie représentative.

Vivre dans une société démocratique, ça veut dire aussi que tout le monde devrait être égal selon la loi (par exemple, chaque personne, riche ou pauvre, a le droit à un vote). Ainsi, la situation économique ou le niveau d'instruction d'une personne ne devrait pas l'empêcher d'exercer son droit de vote, de participer aux décisions et d'exercer une influence sur les décideurs politiques. Cela implique, qu'en principe, l'État doit mettre en place certaines conditions favorables pour soutenir l'exercice de ce pouvoir.

- Il doit garantir les droits fondamentaux (droit à la liberté d'opinion, d'expression et d'association, droit à l'éducation, y compris l'éducation à la citoyenneté, etc.).
- Il doit favoriser l'accès à l'information : pas seulement aux informations de l'Etat, mais aussi l'accès à des points de vue différents.
- Il doit favoriser la participation du peuple aux décisions entre les élections. Même dans une démocratie représentative, un gouvernement devrait s'assurer d'entendre la voix de tout le peuple, entre deux élections.



VIVONS-NOUS DANS UNE DÉMOCRATIE?

Vous pensez que tous les partis politiques sont du pareil au même? Vous ne croyez pas que votre vote puisse changer quelque chose? Vous n'êtes pas le ou la seule à ressentir pareille impression. Plusieurs pratiques politiques démontrent les limites de la démocratie représentative et nourissent le cynisme des Québécois-e-s envers celle-ci.

Les promesses électorales

Lors des élections, les électeurs et les électrices se prononcent sur des programmes électoraux et des promesses électorales. Toutefois, rien n'oblige les partis à respecter leurs promesses une fois au pouvoir. Il arrive trop souvent que les partis fassent l'inverse de ce qu'ils ont promis.

La ligne de parti

Pour les votes importants, tous les député-e-s sont obligé-e-s de voter comme leur parti, peu importe leurs opinions ou celle des gens qui ont voté pour eux et elles.

L'adoption de lois sous bâillon

C'est lorsque le gouvernement, en fin de session parlementaire, fait adopter une série de lois, généralement critiquées, en très peu de temps et sans débat. Cela ne permet pas aux député-e-s de l'opposition, ni aux groupes de pression ou aux citoyen-ne-s, de donner leur avis sur ces lois. Par exemple, le projet de loi 78 (loi spéciale) visant à mettre un terme à la grève étudiante de 2012 a été adopté sous bâillon.

Les lois omnibus (mammouth)

C'est lorsque que le gouvernement fait voter en une seule loi plusieurs projets de lois n'ayant pas de lien entre eux. Cette pratique permet de faire voter des projets de lois critiqués en empêchant les député-e-s, les groupes de pression et les citoyen-ne-s d'étudier les changements proposés de manière à en évaluer les conséquences et à demander le retrait ou les changements aux projets de loi. Par exemple, le Projet de loi fédéral sur l'exécution du budget de 2012 (C-38) modifiait l'assurance emploi, la loi qui contrôle les bangues, l'environnement, etc.

Les lois matraques

Dans les dernières années, nous avons assisté à une multiplication de lois s'attaquant à la liberté d'expression et d'association telles que les lois limitant le droit de manifester, les lois antisyndicales, anti-féministes, anti-masques, les arrestations préventives, le profilage politique, etc. Par exemple, le règlement P6 de la ville de Montréal interdit le port du masque et oblige les gens qui organisent des manifestations de révéler leur itinéraire.

Les consultations bidons

Il arrive souvent que le gouvernement choisisse de faire une consultation publique sur un projet de loi. Mais dans plusieurs cas, on a l'impression (souvent avec raison) que tout est décidé d'avance et qu'il s'agit davantage d'une activité de relations publiques que d'une consultation réelle. Par exemple, malgré la mise sur pied d'une commission parlementaire à l'hiver 2014 sur la Charte des valeurs québécoises, le Parti Québécois avait clairement annoncé son intention de ne rien modifier à son projet.

À part le vote, une fois tous les 4 ans, notre démocratie donne très peu de pouvoir aux citoyens et citoyennes et beaucoup aux élu-e-s et à l'élite économique. Même notre vote semble bien faible devant de telles pratiques politiques.



À QUI PROFITE LA DÉMOCRATIE?

Entre deux élections, qui dirige vraiment notre pays? Le gouvernement ou les grandes multinationales? Quand les gouvernements votent des lois et mettent en place des mesures contre les intérêts de la collectivité, au profit de ceux d'une petite élite économique, on se rend vite compte que la démocratie ne profite pas à tout le monde.

Les accords de libre-échange

Les accords de libre-échange internationaux signés par nos gouvernements affaiblissent la démocratie au profit des grandes compagnies et empêche le soutien et les avantages donnés aux petites compagnies locales. Une compagnie peut même poursuivre le gouvernement lorsqu'il adopte une loi (environnementale, de santé publique ou autre) qui pourrait potentiellement limiter ses profits.

Les politiques d'austérité

L'un des impacts de l'écart qui s'est creusé entre les riches et les pauvres est la perte d'influence de la population sur ses dirigeants politiques. Les politiciens ont plus tendance à écouter les riches que les pauvres, et à instaurer des mesures d'austérité et des baisses d'impôts pour les riches, qui redistribuent encore plus la richesse vers le haut de la société. Cependant, même les grands économistes de droite, principaux promoteurs des politiques d'austérité (coupures dans les programmes sociaux, tarifs dans les services publics, augmentation des taxes, etc.), conviennent que ces mesures sont responsables de l'accroissement des inégalités sociales et économiques.

Les lois appauvrissantes

Les gouvernements votent des lois qui profitent à l'élite économique. Par exemple, les lois permettant l'évasion fiscale. Ces lois, qui avantagent les plus riches, appauvrissent l'État qui ne dispose plus de l'argent nécessaire pour investir dans les services publics et les programmes sociaux.

La corruption et collusion

Certains individus ou organisations réussissent à détourner des fonds publics pour les redonner aux décideurs, afin de les influencer pour obtenir des contrats publics (par exemple dans la construction de routes).

Le financement des partis politiques

Au Québec, nous réduisons le financement politique privé pour le remplacer par du financement public afin de limiter la collusion et la corruption des élu-e-s et des partis politiques. Au fédéral, nous faisons l'inverse, car selon le gouvernement fédéral, ce n'est pas « aux payeur-euse-s de taxes » de soutenir les partis politiques qui ne prônent pas leurs idées.



QUAND VOTER NE SUFFIT PAS

La démocratie prend son sens quand c'est le peuple qui exerce le pouvoir. Toutefois, l'expérience et les pratiques politiques nous démontrent qu'entre deux élections, les élues agissent plus comme des dirigeants d'entreprise que comme des représentant-e-s du peuple. Pour le MÉPACQ, la démocratie, c'est davantage qu'un simple « X » sur un bulletin de vote. Ça veut aussi dire qu'entre deux votes, on doit faire quelque chose si on veut vivre en démocratie!

S'informer

Informez-vous sur les enjeux sociaux, politiques, culturels, économiques qui vous touchent. On ne sait jamais, peut-être que la prochaine décision gouvernementale aura un impact important dans votre vie et celle des autres citoyen-ne-s! Consultez les médias traditionnels et aussi les médias alternatifs pour pouvoir comparer différents points de vue.

En parler

Il n'est pas nécessaire d'être un expert ou d'avoir un baccalauréat en politique pour parler des enjeux politiques! Partager vos expériences, votre vécu et votre compréhension des enjeux avec les autres. Parler des problèmes sociaux fait en sorte qu'on ne peut plus fermer les yeux, qu'on ne peut plus les ignorer. Ça aide à briser l'isolement, à se sentir moins seul-e face à un problème et à mieux comprendre comment agir collectivement sur eux.

S'afficher

Lorsque vous êtes en désaccord avec une politique ou une orientation gouvernementale, municipale ou encore avec des pratiques commerciales que vous jugez injustes, affichezvous de manière à ce que les autres s'intéressent eux aussi à ce problème. Un macaron, une bannière, un t-shirt, une affiche, une photo sur les réseaux sociaux. Il y a mille et une manières de s'afficher. Soyez créatifs et créatives!

Mettre la pression

Pour régler un problème, on est souvent obligé de mettre de la pression sur les responsables de ce problème afin de le faire reculer et de les amener à le régler. Posez-leur vos questions. Envoyez-leur une lettre, un courriel. Parlez-en à votre député-e. Interpellez-les publiquement dans les médias, dans les réseaux sociaux. Participez aux campagnes de pression et aux manifestations organisées par les groupes sociaux. Chaque geste comptel Bref, faites leur entendre votre opinion et talonnez-les de manière à les amener à s'engager à résoudre le problème.

S'impliquer dans un groupe populaire

Les groupes populaires offrent des lieux et des activités pour s'informer, pour se parler, pour partager nos expériences, pour s'afficher, pour mettre de la pression sur les décideurs, bref, pour reprendre notre pouvoir sur la démocratie. Le travail effectué par le mouvement populaire depuis le début du siècle a permis l'amélioration de la protection sociale et économique des citoyens et citoyennes. Les actions des groupes populaires ont contribué à la mise sur pied des lois sociales et des services gouvernementaux : l'égalité hommes-femmes dans la loi, l'aide juridique, la protection des consommateurs et consommatrices, la protection des locataires, l'assurance-chômage, les normes environnementales, etc.



DÉMOCRATIE ET ÉDUCATION POPULAIRE

Pour le MÉPACQ, la vraie démocratie doit passer par une démarche d'éducation populaire avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Cette démarche consiste à identifier et à analyser ensemble les problèmes, à trouver des solutions et à passer à l'action collectivement pour que ça change. Prendre la rue reste l'un des meilleurs moyens pour défendre nos intérêts et faire entendre notre volonté politique au gouvernement! Les manifestations d'envergure du printemps 2012 nous ont prouvé que nous sommes capables de nous mobiliser pour dénoncer les problèmes sociaux et exiger plus de justice et d'égalité. La prochaine manifestation à laquelle vous participerez changera peut-être le cours de l'histoire! Rappelons-nous que la totalité des lois sociales au Québec (sauf peut-être la pension des député-e-s) provient de pressions des citoyennes et citoyens qui se sont organisé-e-s. Soyons actifs et actives si nous voulons vivre dans une démocratie qui répond à nos besoins et à nos espoirs!

Tables régionales d'éducation populaire

AGÉPA - Centre-du-Québec

819 795-4441

agepa@videotron.ca

MÉPAC - Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais

418-412-4545

info@mepac.qc.ca

Table des groupes populaires -

Côte-Nord 418 589-2809

table@groupespopulaires.org

TROVEP de l'Estrie 819 566-2727

trovepe@aide-internet.org

MÉPAL - Lanaudière 450 752-4700

mepalgc@yahoo.fr

RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue

819 762-3114 info@lerepat.org

TROVEP de la Montérégie

450 443-9330

jtrovepm@synd-champlain.qc.ca

TROVEP de Montréal

514 527-1112

trovep@cooptel.qc.ca

ROM - Mauricie

819 379-2889 inforom.mauricie@gmail.com

RÉPAC-03-12 - Québec et Chaudière-Appalaches

418 523-4158

repac@repac.org

TROVEP de l'Outaouais

819 771-5862

vtrovepo@bellnet.ca

Membres auxiliaires

Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) 514 526-2673

cprf@cooptel.qc.ca

Regroupement des maisons de jeunes

du Québec (RMJQ)

514 725-2686 info@rmjq.org